

Manassés. On y trouva, dit Vigner dans ses précieux manuscrits, « son sceau, qui était une aigle déployée, avec ces mots : MANASSES COMES BARRI SUPER SEQUANAN (1) ». Était-ce bien son ancien sceau quand il était comte de Bar-sur-Seine ? Comment ce sceau ne portait-il point les *Bars de sa famille ou le lion des Brienne* ? Comment n'avait-on pas déposé dans sa tombe le sceau de son évêque, le sceau dont il s'était servi jusqu'à ses derniers moments.

L. COUTANT.

Le Châtelet et ses environs.

(Dixième Article.)

TEMPLES.

Le grand temple découvert par Grignon était à peu près au centre de cette ville. « Il était de forme carrée... composé de quatre parties principales. Celle du centre, que l'on doit regarder comme la pièce sacrée, *sacrarium*, est un carré long de 30 pieds sur 25 à l'extérieur. Le mur qui le délimite à 30 pouces d'épaisseur et est ceint d'un autre mur de 18 pouces d'épaisseur, assis plus bas, sur lequel il y a huit dés, deux de chaque côté, espacés régulièrement, qui servaient de supports à des colonnes canelées, avec des chapiteaux d'ordre corinthien..... Cette pièce centrale est environnée d'une plus grande que l'on peut considérer comme l'*adytum*. C'est un carré dont deux côtés parallèles ont 62 pieds et les deux autres 58..... Beaucoup de têtes, de bras, de jambes, de statues en pierre, des fragments de peintures à fresques formant des compartiments à panneaux, y ont été trouvés : le jaune, le blanc, le rouge, le vert et le lilas en sont les couleurs principales..... Le troisième espace, qui renferme les deux précédents et que l'on peut appeler le vestibule, *cella*, forme un parallélogramme irrégulier. Le plus grand de ses côtés à 96 pieds, le côté opposé en a 90 ; le côté du levant à 92 pieds et est presque égal à celui du couchant, qui s'incline le plus. Cet espace était pavé avec des dalles de pierre : il subsiste une partie de ce pavé en face de la porte de l'*adytum*..... Enfin le quatrième espace, qui est

» l'*atrium*, qui environne les autres parties de trois côtés seulement, à 140 pieds au midi, 133 au nord, 107 au levant et 108 au couchant : il forme trois espèces de corridors, dont celui au levant est plus large que les deux autres ; ils n'ont entre eux de communication que par celui du midi.....(1) »

A en juger par la légende du plan des feuilles (2), il existait sur le châtelet plusieurs temples de moindre dimension, qui étaient probablement quelques unes de ces constructions souterraines que Grignon désigne sous le nom d'*Edicule*, sortes de *Laraires* où l'on plaçait les images des dieux pénates, des divinités locales, et celles des grands dieux. Les murs y sont « crépit et peints à fresque en grands compartiments de couleurs variées, ou bien il règne sur les pierres un petit cordon de mortier tiré à la règle (3). »

Puisqu'il y avait dans l'intérieur de la ville des sépultures chrétiennes, il y a lieu de penser qu'il y existait aussi une *Basilique* (4).

BAINS.

Au couchant du grand temple, Grignon (5) a découvert le bâtiment des *bains publics*, qu'en séparait une rue large et spacieuse et qui était distribué en huit parties inégales et distinctes sur une surface à peu près carrée de cinq ares quatre-vingt-douze centiares.

Il a parfaitement reconnu et constaté l'existence de l'hypocauste et de ses accessoires ; mais, trop peu familier avec l'étude des établissements de ce genre, il a pris pour deux immenses chaudières supportées par 146 piliers le *Balneum* et le *Laconicum*, et, à défaut de vestiges indiquant avec certitude l'usage chacune des autres pièces, il se contente d'énumérer les noms que leur donnent Vitruve et les autres auteurs, laissant au lecteur le soin de les mieux déterminer par l'étude du plan qu'il en a levé (6).

Si à ce plan et à la description des trois principales pièces on compare ce que Vitruve nous apprend de l'art de construire les établissements de bains et ce que nous en disent M. de Caumont dans son *cours d'antiquités*, M. Bâtissier dans ses *éléments d'archéolo-*

(1) Bulletin des fouilles, p. 99 ; arts et mét. des anciens, pl. 3 et 6.

(2) Arts et mét., pl. 3.

(3) Bull. des fouilles, p. 4, 96, 98 et 101 ; Griv. de la Vincelle, *Recueil de monuments antiques*, tome 2, p. 122 ; arts et mét., pl. 82.

(4) Voir le mot *Basilique* dans l'*Encyclopédie moderne* et ce que MM. de Caumont, Bâtissier et autres nous apprennent de cette sorte d'édifice.

(5) Bull. des fouilles, p. 103 et suiv.

(6) Arts et mét., pl. 3, 72, 73 et 74.

(1) Vigner, collection Delamarre, reg. 10396, Bibl. nat. Manuscrits.

gie et Quatremère de Quincy dans son *dictionnaire d'architecture* et encore ce que l'on a retrouvé de ces monuments dans diverses localités, on s'expliquera facilement ce que ne pouvait s'expliquer Grignon et l'on reconnaîtra en même temps que, se rattachant tous à des règles générales, les établissements thermaux de construction romaine variaient et se modifiaient dans les détails secondaires selon les circonstances locales et le plus ou le moins de luxe ou d'importance de leur destination.

De toutes les découvertes qui peuvent servir à cette étude, la plus utile, peut-être, serait, en raison de ses nombreux points de ressemblance et du rare état de conservation de l'ensemble et des parties, celle des thermes de *Landunum*, ville détruite vers le même temps que la nôtre et oubliée comme elle, et dont les ruines, sur le territoire de Vertaux, dans le canton de Laignes (Côte-d'Or), viennent d'être partiellement fouillées, avec autant de bonheur que de talent et de soin, par M. Lucien Coutant, de Ricey-haute-Rive, sous les auspices de la commission archéologique de la Côte-d'Or, qui en a publié la relation (1).

C'est à l'aide de ces divers documents que je vais essayer de faire connaître les thermes du Châtelet.

La première pièce dont parle Grignon, offre : 1° un carré de 4 mètres 6 centimètres de longueur, allant du sud au nord, sur 1 mètre 95 de largeur, qui est le *propnigeum* ou le devant du four de l'hypocauste ; 2° vis-à-vis le milieu de cet espace et perpendiculairement avec lui, l'*hypocaustum* ou fourneau, formant une arcade de 1 mètre 05 de largeur et de 2 mètres 11 de longueur ; 3° contre cette arcade, au midi, un carré vide, d'un peu plus d'un mètre, également délimité des trois autres côtés par des murs, dont un, celui du couchant, était traversé à sa base par un tuyau de terre cuite, qui, de même qu'à *Landunum*, fait communiquer ce carré avec le *propnigeum*, c'était le réservoir d'eau tiède ; 4° contre l'autre mur de l'arcade, un autre vide, qui ne diffère de celui-ci que par l'absence d'un quatrième mur à l'aspect du nord, différence qui fait penser à Grignon qu'il ne servait pas de réservoir d'eau ; mais nous allons voir que c'est de là que devait partir l'eau froide, destinée tant au *balneum* qu'au *frigidarium* ; 5° entre ces deux espaces et au-dessus du fourneau était le réservoir d'eau bouillante, complétant avec eux l'emplacement appelé *vasarium* ou *milliaria*. Nous remarquerons, en ce qui concerne les réservoirs d'eau bouillante et d'eau tiède, que, pour être chauffés, il fallait nécessairement qu'ils fussent en contact direct avec le fourneau et entièrement entourés de parois comme un vase, tandis que l'eau froide n'avait pas rigoureusement besoin d'être accumulée entre

des murs pour recevoir ses diverses destinations : nous remarquerons de plus que, dans les thermes de *Landunum*, le réservoir d'eau froide était placé du même côté qu'il semble l'avoir été dans ceux du Châtelet et que, dans une pièce attenante, tombait dans une large et profonde rigole en pierre de taille la portion d'eau froide qui, traversant plusieurs autres pièces, allait remplir la piscine du *frigidarium*.

Au levant de ces constructions était la seconde pièce « disposée en croix, à peu près comme la nef, le chœur et les cancelles d'une église, » longue de 5 mètres 52 et large de 6 mètres 82 dans ses plus grandes dimensions. L'aire de cette pièce était composée d'une couche de béton, épaisse de trois à quatre décimètres, posée sur de grandes briques d'environ 75 centimètres en carré, et ces briques, comme une vaste voûte, étaient supportées par leurs angles sur quatre-vingt-dix piliers en briques circulaires, que Grignon a pris pour autant de supports d'une immense chaudière, et entre lesquels circulait en réalité l'air embrasé qu'envoyait le fourneau. Cette pièce était le *balneum*, celle où l'on prenait le bain chaud dans une vaste baignoire qui en occupait le milieu.

Ensuite, toujours au levant, venait une autre pièce, ayant environ 4 mètres en tous sens, dont l'aire, construite comme dans la précédente, portait sur cinquante-six piliers entre lesquels circulait pareillement l'air chaud qui, de dessous le *balneum*, s'y introduisait par trois arcades. L'identité de construction de l'aire de ces deux pièces annonce que cette dernière devait être le *Laconicum, concamerata-sudatio*, l'étuve sèche, et non le *Tepidarium*, étuve humide, dont l'aire, comme dans les thermes de *Landunum*, ne reçoit le courant d'air brûlant que sous une minime partie de son étendue. Dans cette dernière localité, c'était une partie du *balneum* qui tenait lieu de *Laconicum*.

Le défaut de profondeur des constructions ayant dû faire disparaître bien des choses, nous ne pouvons que conjecturer la destination des autres pièces : ainsi le *Tepidarium* devait occuper une des pièces attenantes au *Laconicum*, soit au nord, soit au couchant ; venaient ensuite le *Frigidarium* où était la piscine d'eau froide, l'*Eleothosium* ou onctuaire et le *Spoliatorum* ou vestiaire, l'*Exèdre* ou salle de conversation et la salle des exercices. Quelquefois une seule salle recevait plusieurs de ces destinations.

En dehors de cet édifice était une grande citerne à laquelle communiquait un aqueduc d'environ cent vingt mètres de longueur, qui portait hors de la ville l'eau qui avait servi à l'usage des bains. Il est à remarquer qu'il existe en dehors de l'enceinte des thermes de *Landunum* une tour carrée, entièrement revêtue au fond et aux parois d'une couche de béton, dans laquelle l'eau qui avait servi aux bains était

(1) *Découverte d'une ville gallo-romaine, dite LANDUNUM, Paris, chez Didron, Roret et Dumoulin, 1854.*

amenée par des conduits souterrains et dont l'usage semble avoir été le même que celui de cette citerne.

Outre ces bains publics, Grignon pense en avoir reconnu deux d'un usage domestique : dans l'un il a constaté un *Laconicum* et dans l'autre un *Tipsidarium*. Il y a trouvé notamment de ces tuyaux carrés dont l'usage est, comme à *Landunum*, de répandre la chaleur le long des murs contre lesquels ils sont incrustés. « Ce sont, dit-il, des parallépipèdes de douze » pouces de longueur, six pouces de largeur et quatre » pouces d'épaisseur : ils sont creux intérieurement » dans toutes leurs dimensions, ce qui réduit à neuf » lignes l'épaisseur du massif. Les deux côtés étroits » sont ouverts par une mortaise qui forme un carré » long, de quatre pouces de hauteur sur quinze lignes » de largeur, se correspondant l'un à l'autre (1). »

On le voit, ces bains devaient consommer une énorme quantité d'eau. Où la prenait-on, cette eau ? La réponse est dans l'existence de l'aqueduc découvert depuis peu.

POTHIER.

(A suivre.)

SOUVENIRS DU COLLÈGE DE LANGRES.

M. OUDOT. — Par A. PIERRON, professeur au lycée Saint-Louis.

(Suite).

Le professeur à qui M. Simon me cédait était M. Lavocat, celui qui fut depuis professeur de mathématiques à Saint-Dizier, professeur de philosophie à Chaumont, puis proviseur du lycée, et qui est aujourd'hui inspecteur d'Académie à Arras, pour le département du Pas-de-Calais. Ces titres si divers disent assez quelles aptitudes variées distinguent cet honorable fonctionnaire. Mais il ne s'agit ici que du professeur de quatrième. La perfection de l'art, dans l'enseignement des choses de grammaire, consiste à ne rien laisser passer sans le pénétrer à fond, sans l'expliquer avec netteté, complètement mais sobrement ; à faire comprendre la valeur exacte des termes dans les trois langues, à les bien définir, à les bien classer ; à établir enfin une base solide et inébranlable pour les études de goût et de composition littéraire qui doivent remplir les années subséquentes. M. Lavocat excellait dans ces analyses, et, ce qui vaut mieux encore, il excellait à nous en faire comprendre l'importance, à nous en donner la pratique et l'utile habitude. Il exigeait beaucoup de ses élèves, et il obtenait tout ce qu'il exigeait. Il nous inspirait la passion du

travail. Les natures mêmes les plus réfractaires se fondaient, pour ainsi dire, sous l'action de sa puissante volonté, et prenaient des qualités auparavant inconnues. J'ai vu des paresseux invétérés se transformer presque instantanément en écoliers exacts et appliqués, et, une fois l'empreinte reçue, rester ce que les avait fait le maître, non pas seulement jusqu'au bout de l'année, mais jusqu'à la fin de leurs classes, et par delà encore, et même toujours depuis. Nous appelions cela l'extermination des rosses et des cancrés, et cette extermination, M. Lavocat l'accomplissait presque sans en avoir l'air, sans punitions, sans cris, sans paroles dures, par le seul ascendant de son caractère, et par l'effet même du mouvement et de l'intérêt qu'il imprimait à ses leçons. Il est vrai de dire que le nombre des élèves n'était pas assez considérable pour rendre absolument nécessaire une méthode moins paternelle. Depuis le rétablissement de l'évêché, les séminaristes avaient déserté le collège, et diminué de moitié sa population : cependant nous n'étions pas moins de trente-cinq avec M. Lavocat, c'est-à-dire une assez jolie petite famille.

Nous fûmes plus nombreux encore en 1829-1830 avec M. Oudot : le chiffre atteignit et dépassa même quarante. Avec ce maître, comme avec le précédent, nous ne connûmes ni retenues, ni pensums, ni punitions d'aucune sorte. Nous ne songions nullement à marchander à M. Oudot ce que M. Lavocat nous avait appris à payer régulièrement, avec satisfaction et avec joie. M. Oudot n'avait pas même besoin de faire usage de cette fermeté que semblait annoncer sa physionomie. Nous l'aimions à tel point que nous eussions regardé comme un crime de lui causer la moindre peine, la contrariété la plus légère ; et lui-même, à son tour, il était si content de nous, qu'il travaillait uniquement à nous témoigner son affection, en mettant toute sa bonté, tout son enjouement naturel, toute la grâce de son esprit, à nous rendre l'étude non-seulement profitable, mais attrayante et aimable. Si quelqu'un m'accusait ici de peindre une classe fantastique, j'en appellerais au souvenir de mes condisciples. Plusieurs, hélas ! et des meilleurs, ne peuvent plus répondre à mon appel ; mais il en reste encore plus d'un, et à Langres même ; et tel professeur du collège pourrait dire avec moi : « J'y étais, et j'en sais quelque chose. »

Voici d'ailleurs un fait qui a bien sa signification. Si vous n'êtes plus jeune, vous vous souve-

(1) Bulletin des fouilles, p. 218.